

# « Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire ? »

## Grille d'évaluation des points clés

Utilisez cette grille pour noter les observations et en déduire l'évaluation pour chaque critère concerné.

La cotation utilisée proposée est :

- 0 : absent
- 1 : en projet
- 2 : en cours de développement ou partiellement satisfait
- 3 : réalisé
- 4 : suivi et évalué selon des modalités adaptées à votre secteur d'activité (documents justificatifs, enquête, comptes rendus de réunions, audit, patient traceur, etc.).

Points clés		Observations	Évaluation
<b>Préopératoire</b>			
<b>1</b>	L'acte de prélèvement et la nature du(des) prélèvement(s) sont prévus lors de la consultation de chirurgie, tracés dans le dossier du patient, et notés sur le support (papier ou numérique) permettant l'inscription du patient au programme opératoire.		0 1 2 3 4
<b>2</b>	Les prélèvements programmés sont indiqués sur le programme opératoire et toute interférence avec le geste chirurgical est prise en compte, y compris les demandes d'examen extemporané, suivant la procédure en vigueur dans l'établissement.		0 1 2 3 4
<b>3</b>	Les laboratoires sont informés des prélèvements programmés selon une périodicité préalablement définie (hebdomadaire par exemple) et de leur annulation éventuelle.		0 1 2 3 4
<b>Peropératoire</b>			
<b>1</b>	Les 3 temps de la <i>check-list</i> (CL) au bloc opératoire sont réalisés. Ce sont des moments clés de partage de la bonne gestion du prélèvement. On insistera notamment sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ la présence du dossier patient (temps 1) ;</li> <li>■ l'annonce à l'équipe du prélèvement et de sa destination (anapath/bactério) (temps 2) ;</li> <li>■ la sélection des dispositifs et contenants adaptés aux demandes (anapath/microbiologie) (temps 2) ;</li> <li>■ le contrôle de la présence, du nombre et de l'identification des prélèvements dans les différents contenants (temps 3).</li> </ul>		0 1 2 3 4

Points clés		Observations	Évaluation
<b>Peropératoire</b>			
2	La demande d'examen comporte l'identification du patient, du chirurgien préleveur et du prélèvement, la date et l'heure du prélèvement, la différenciation de prélèvements multiples <sup>1</sup> , ainsi que les renseignements cliniques pertinents et tout document utile (schéma, radio, etc.). Les difficultés techniques rencontrées ou les attendus particuliers doivent être clairement explicités sur la demande d'examen.		0 1 2 3 4
3	Le prélèvement est conditionné immédiatement afin d'éviter son passage sur la table d'instruments.		0 1 2 3 4
4	Le chirurgien s'assure de l'exactitude de son nom et des coordonnées où il souhaite recevoir les résultats de l'examen, dans l'espace dédié sur la demande d'examen.		0 1 2 3 4
5	Le chirurgien valide la demande d'examen du prélèvement et vérifie si besoin l'orientation anatomique du prélèvement.		0 1 2 3 4
6	La demande d'examen accompagne le prélèvement. Le degré d'urgence doit être spécifié, ainsi que les modalités de communication des résultats urgents (extemporané par exemple).		0 1 2 3 4
7	Au moment de l'ouverture et de la fermeture de la (des) salle(s) d'opération et entre chaque patient, un contrôle du départ de tous les prélèvements vers les laboratoires concernés est réalisé par l'IBODE/IDE.		
<b>Transport</b>			
1	Le support de transmission (papier ou numérique) est émarginé par le transporteur lors de la collecte du (des) prélèvement(s) au bloc opératoire.		0 1 2 3 4
2	Les prélèvements sont transportés au laboratoire dans les conditions sécurisées ou en triple emballage en cas de transport par route. La demande d'examen doit toujours être placée à l'extérieur ou dans une enveloppe.		

1. Les prélèvements multiples sont conditionnés dans des contenants (flacons) différents.

Points clés		Observations	Évaluation
<b>Transport</b>			
3	À l'arrivée, le laboratoire contrôle la conformité des demandes d'examens et des prélèvements reçus, en tenant compte des préconisations du manuel du prélèvement, et signale les non-conformités et éventuels évènements indésirables.		0 1 2 3 4
<b>Postopératoire et postanalytique</b>			
1	Les résultats des examens et leurs interprétations figurent dans les comptes rendus d'examens, validés et authentifiés par le biologiste médical ou le médecin anatomo-pathologiste, et sont transmis au chirurgien préleveur et aux médecins mentionnés sur la demande d'examen.		0 1 2 3 4
2	Chaque préleveur organise son fichier de suivi des résultats : attendus, reçus, lus, transmis. Il est notamment prévu : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ que la lecture du compte rendu par le préleveur soit tracée dans le dossier du patient ;</li> <li>■ qu'en cas de non-retour des résultats des prélèvements dans un délai convenu avec le laboratoire, une alerte soit déclenchée.</li> </ul>		0 1 2 3 4
<b>Évènement indésirable</b>			
	Une procédure de gestion des EIAS (ou non-conformité) est disponible (modalités de déclaration, d'analyse, etc.).		0 1 2 3 4
	Nombre d'évènements indésirables signalés/an		
	Nombre d'évènements indésirables signalés ayant bénéficié d'une démarche de retour d'expérience (analyse, actions d'amélioration, suivi et partage) /an.		

